

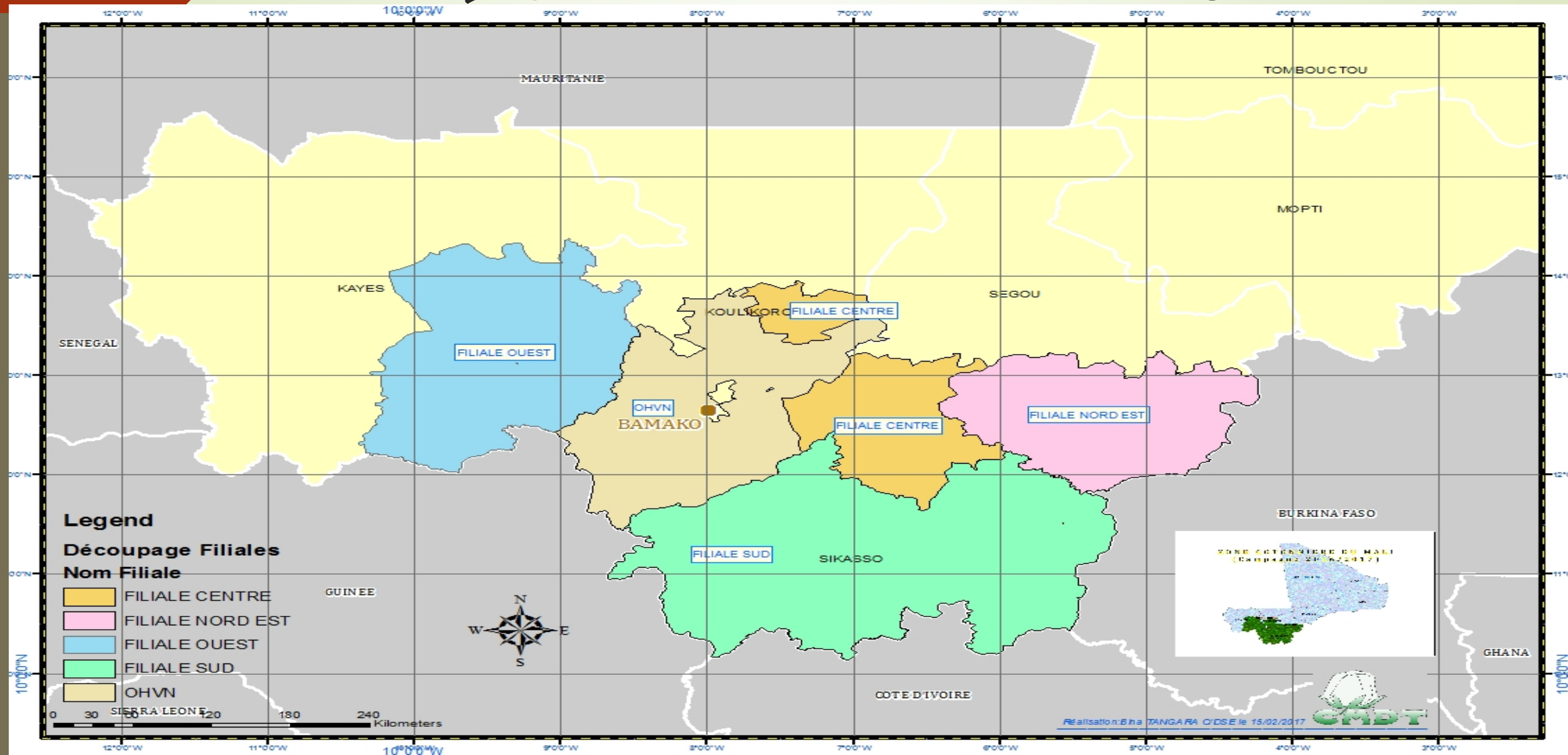
**PROJET DE BONIFICATION DES TERRES
AGRICOLES EN ZONE COTONNIERE DES PAYS C4
CAS DU MALI**

PLAN DE PRESENTATION

2

- I. BREVE PRESENTATION DE LA CMDT**
- II. CONTEXTE DU PROJET**
- III. CARTE D'ACIDITE DES SOLS DE LA ZONE COTONNIERE DU MALI**
- IV. BENEFICIAIRES DU PROJET**
- V. COMPOSANTES - ACTIVITES - RESULTATS ATTENDUS DU PROJET**
- VI. COÛT ET MODE DE FINANCEMENT DU PROJET**
- VII. MESURES ENVIRONNEMENTALES**
- VIII. SUIVI EVALUATION DES ACTIVITES DU PROJET**
- IX. CONCLUSION**

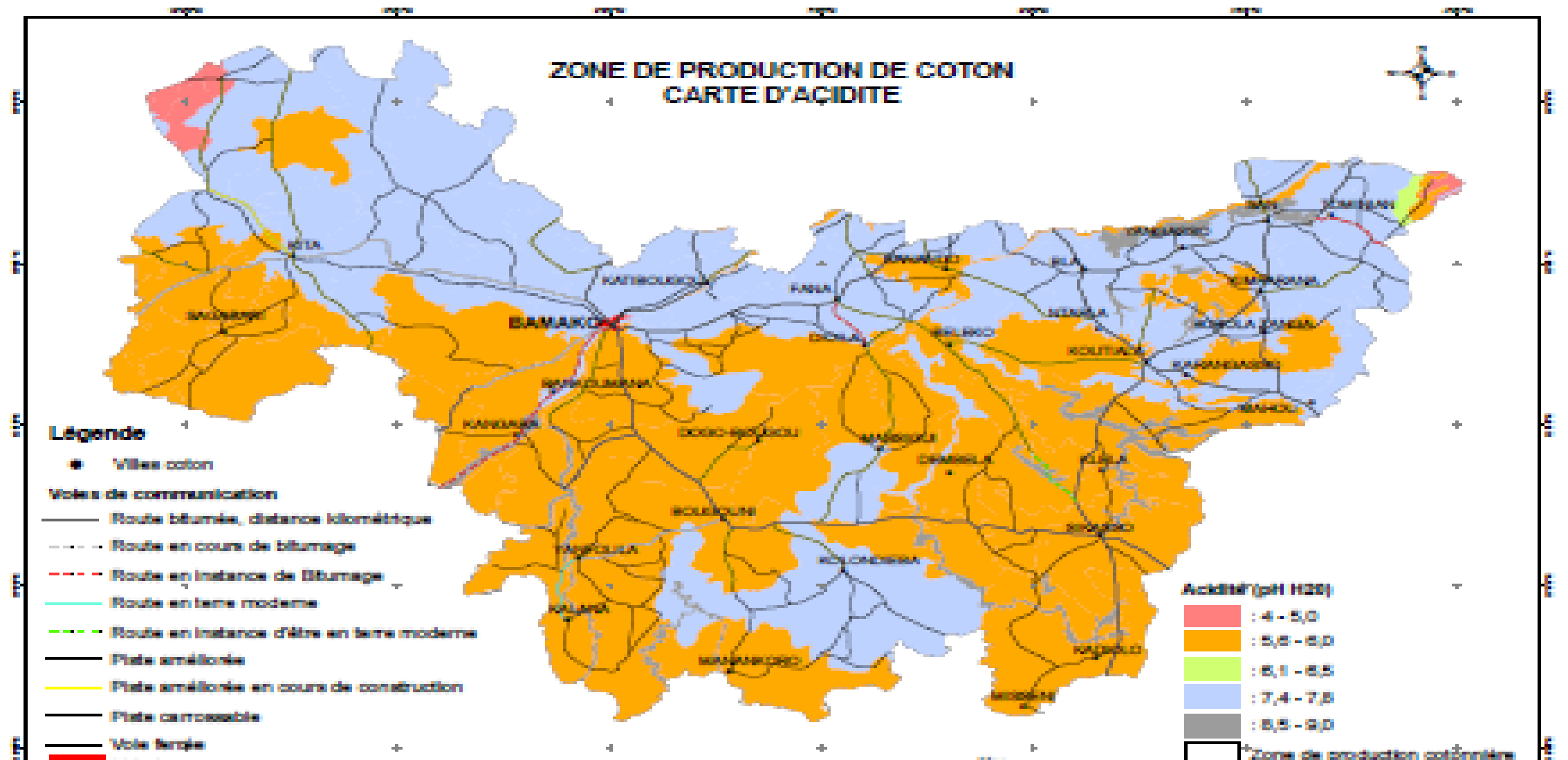
I- PRESENTATION DE LA ZONE CMDT



II- CONTEXTE DU PROJET

- ▶ Le coton demeure la principale culture industrielle du Mali; deuxième produit d'exportation après l'or et représente 15% du PIB du pays. Près de 4 millions de producteurs vivent des revenus de cette culture de rente. Le système de production agricole dans la zone est basé essentiellement sur la culture du coton en tête de rotation suivie des céréales (maïs, mil et sorgho).
- ▶ Les études effectuées par le Programme Coton de l'Institut d'Economie Rurale (IER) en 2012 ont montré que la plupart des sols de la zone cotonnière sont acides (voir carte d'acidité du sol au Diapo 4). Cette acidité des sols est l'une des causes de la faiblesse des rendements du coton et des céréales ayant comme conséquence la baisse du revenu des producteurs mais aussi la faible compétitivité de la filière coton du Mali à l'image des autres pays C4
- ▶ L'amendement des sols à travers l'utilisation à grande échelle de la chaux et du phosphate naturel, a été retenu comme stratégie d'atténuation des effets de l'acidité des sols d'où les justifications de ce projet « *Bonification des terres de culture en zone CMDT* ». Ce projet durera pour trois campagnes; touchera **223 000** exploitations agricoles pour **223 000** ha et renforcera la capacité de **515** agents de base à travers le réseau des Formateurs de la CMDT.

III- CARTE D'ACIDITE DES SOLS CAS DE LA ZONE CMDT



IV- BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Années	Exploitations concernées dans les Filiales									
	Nord-est		Sud		Centre		Ouest		Total	
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
1	40	32 600	35	28 000	40	16 400	20	4 100	36	81 100
2	35	28 525	35	28 000	35	14 350	35	7 175	35	78 050
3	25	20 375	30	24 000	25	10 250	45	9 225	29	63 850
Cumul	100	81 500	100	80 000	100	41 000	100	20 500	100	223 000

V- COMPOSANTES - OBJECTIFS- ACTIVITES- RESULTATS

7

COMPOSANTES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
1-Information, sensibilisation Formation	Sensibiliser et former les acteurs sur la nécessité d'amender les sols pour une agriculture durable	<ul style="list-style-type: none">- Informations- Choix des SCPC- Formations	515 C/ZPA et 223 000 Exploitations sont sensibilisés et formés
2-Démonstration de la Bonification sur 1 ha par exploitation	Amender 1 ha avec la chaux agricole ou le PNG	<ul style="list-style-type: none">- Choix des parcelles;- Approvisionnement- Application chaux ou PNG	223 333 ha sont amendés en 3 ans
3-Généralisation de la bonification des sols en zone cotonnière	Accompagner les producteurs pour l'adoption à grande échelle de la bonification	<ul style="list-style-type: none">- Animation au tour des résultats obtenus- Elaboration de stratégies de généralisation- Suivi opérationnel et Suivi évaluation des activités du projet	30% des superficies coton sont amendées en trois ans

VI- COUT DU PROJET ET MODE DE FINANCEMENT

- Coût total du Projet : **26 650 306 570 F.CFA**
(46 326 606 \$)
- Financement par les Partenaires
- Financement par les Filières Coton
- La clé de répartition fera l'objet d'une rencontre entre chacun des pays c4 et les partenaires suivant les spécificités.

VII- MESURES ENVIRONNEMENTALES

- L'utilisation de la chaux agricole suivant des normes recommandées par la recherche;
- Le respect des mesures de protection des applicateurs avant, pendant et après l'épandage ;
- Le respect des mesures de précaution au cours du transport et du stockage de la chaux agricole et du PNG.

VIII- SUIVI- ÉVALUATION DES ACTIVITES DU PROJET

Un mécanisme de suivi du Projet sera mis en route pour:

- ➔ Faire l'Etat des lieux de la bonification en zone cotonnière au démarrage;
- ➔ Mettre en route un système de collecte et de traitement des données du suivi opérationnel
- ➔ Mettre en route le suivi évaluation à travers le réseau des enquêteurs des sociétés cotonnières pour mesurer l'impact du projet en 3^{ème} année.

IX-CONCLUSION

11

Le projet sur la bonification des sols en zone cotonnière s'inscrit dans une stratégie de durabilité du système coton dans les pays C4 et cela à travers:

- ❑ L'amélioration des revenus des producteurs par l'augmentation des rendements;
- ❑ L'amélioration des propriétés physico-chimiques et environnementales des terres de cultures;
- ❑ L'amélioration de la cohésion sociale par un partage équitable des revenus de l'exploitation d'où la lutte contre la pauvreté en milieu rural

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

12

